



Directives pour l'utilisation du refuge de la Commounaille

Vous disposez du refuge dès 8 heures 30 le jour retenu.

Electricité solaire :

Tourner, sur la position 1, les interrupteurs rotatifs qui commandent le bâtiment. Afin d'économiser la batterie n'utiliser que les lampes vraiment nécessaires.

Potagers à bois :

Avant de faire du feu dans les potagers ouvrir la trappe de gauche, en métal, qui se trouve sous le couvert extérieur et y faire brûler quelques feuilles de papier puis refermer celle-ci.

Vous pouvez maintenant allumer le feu dans les potagers en ayant vérifié que les manettes sont positionnées comme sur les dessins affichés vers les potagers. Un feu modéré est recommandé.

L'évacuation des cendres sera effectuée par nos soins.

Mobilier :

Les tables avec bancs et les bancs ne sortent en aucun cas du refuge.

Agrafes, punaises et papier adhésif sont interdits.

Les tables et les chaises pliables peuvent s'utiliser à l'intérieur et à l'extérieur.

Avant votre départ :

- Ne plus alimenter le poêle.
- Nettoyer tables et équipement de cuisine.
- Sortir et emporter vos poubelles.
- Emporter tout votre matériel personnel.
- Balayer et panosser le sol et remettre les bancs au sol.
- Fermer les volets,
- Rendre place, couvert, fontaine et mobilier extérieur propres.
- Eteindre lampes intérieures et extérieures.
- Tourner tous les interrupteurs rotatifs sur la position 0.
- Enlever les ballons attachés aux panneaux de signalisation

La clé doit être rendue au concierge au plus tard à 8 heures 30, le lendemain du jour d'occupation.